



A S S O C I A T I O N
POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE LA CHAPELLE
fondée le 29 septembre 1983

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2014

Ouverture de la séance à 20h10 par monsieur Heer, président
27 « membre-famille » sont présents

0. Monsieur Perrot nous fait une rapide présentation des festivités du CAD de ce mois de mai.

1.1 CEVA et nuisances sonores

- Les habitants des premiers numéros pairs de la rte de La-Chapelle ont été fortement incommodés par le bruit des forages en provenance du chantier du CEVA.
- Les horaires légaux pendant les quels des travaux très bruyants peuvent être exécutés ne sont pas respectés.
- L'ASSC fera intervenir Me Wisard pour dénoncer ces infractions auprès de l'OFT.

1.2 Circulation

- Le projet de route provisoire entre la route de Saconnex-d'Arve et l'autoroute est abandonné le tribunal ayant donné raison à l'ASSC, cependant, l'accroissement du trafic sur la route de Saconnex-d'Arve reste un problème qui sera traité en temps voulu.
- Les projets de jonction autoroutière et les jonctions L1 et L2 (voie Cottier) sont suivis attentivement par l'ASSC, mais aucune action n'est à entreprendre pour l'instant

1.3 PLQ-La Chapelle, partie Lancy

- L'Etat n'a pas respecté le protocole d'accords signé en 2011 pour le retrait de notre recours. Les travaux de réaménagement de la route de La-Chapelle auraient du être terminés en avril 2014, or ils n'ont même pas commencé.
- Après deux lettres au Conseil d'Etat restées sans réponse satisfaisante, l'ASSC a décidé de faire opposition à toute nouvelle construction dans le cadre du PLQ.

1.4 PLQ- La Chapelle, partie Plan-les-Ouates

- Le PLQ n'est pas encore adopté, les premiers immeubles sont prévus, au plus tôt, dans 3-5 ans.

1.5 Sortie secours CEVA

- Une sortie de secours dans le vallon de la Drize a été mise à l'enquête publique. Compte tenu du défaut d'intégration dans ce site protégé, l'ASSC a fait parvenir une opposition à l'OFT le 4 février 2014.

- Plusieurs autres organisations dont la Ville de Carouge en on fait de même.

2.1 Rapport du trésorier monsieur Wavre

Voir annexe.

2.2 Rapports des vérificateurs des comptes

- Monsieur Fracheboud demande l'approbation des comptes, ceux-ci sont acceptés, personne ne s'y opposant.

3.1 Election du comité

- Le comité se représente dans son ensemble, si ce n'est la démission de Madame Pauline Carrara. Aucune opposition n'est faite à la réélection du comité, celle-ci est donc approuvée.

3.2 Election des vérificateurs des comptes

- Madame Catherine Ammon et madame Schweizer se portent volontaires

4. Divers

- Un membre de l'association des Goulettes, fait remarquer que l'ASSC s'occupe vraiment de TOUT le hameau de La Chapelle, cela devrait donc faire venir une grande partie de ses membres dans l'ASSC.

La séance prend fin à 21h30.

La présentation faite en tant que rapport du comité figure dans les documents publiés sur le site Internet de l'Association.